

Assemblée des délégués des 5 et 6 novembre 2018 à Berne

Élection de cinq membres de la Commission d'examen de la gestion pour le mandat 2019 – 2022

Proposition

L'Assemblée des délégués élit les personnes suivantes comme membres de la Commission d'examen de la gestion pour le mandat 2019 – 2022 :

Annelies Hegnauer
Myriam Karlström
Johannes Roth
Peter Andreas Schneider
Iwan Schulthess

Heiden, le 3 septembre 2018
Fédération des Églises protestantes de Suisse

La Commission de nomination
Le Président
Koni Bruderer

L'article 13 du Règlement de l'Assemblée des délégués stipule :

Composition, nomination et durée du mandat

¹ La Commission d'examen de la gestion se compose de cinq membres, appartenant à cinq Églises membres différentes.

² Les membres sont élus, sur proposition de la Commission de nomination, pour une durée de quatre ans ou pour le reste d'un mandat. Une réélection est possible à une reprise. Le mandat des membres qui ont été élus pour le reste d'un mandat prend fin après la deuxième réélection, au terme de huit ans de mandat.

³ Le président ou la présidente de la Commission d'examen de la gestion est nommé(e) au sein de celle-ci par l'Assemblée des délégués. Il ou elle peut exercer son mandat de président au maximum pendant quatre ans.

Actuellement, la Commission d'examen de la gestion se compose des personnes suivantes :

Présidence	Johannes Roth	ZG
Membres	Thomas Grossenbacher, pasteur	ZH
	Daniel Hehl	AG
	Peter Andreas Schneider	FR
	Iwan Schulthess, pasteur	BEJUSO

Daniel Hehl quitte à la fin de cette année l'Assemblée des délégués. Thomas Grossenbacher n'est plus éligible après huit ans de mandat. La Commission de nomination propose à l'AD d'élire pour le mandat 2019 – 2022 comme membres de la Commission d'examen de la gestion :

Annelies Hegnauer	ZH	nouvelle
Myriam Karlström	VD	nouvelle
Johannes Roth	ZG	actuel
Peter Andreas Schneider	FR	actuel
Iwan Schulthess	BEJUSO	actuel